

TCC Confignon
Case Postale 19
1232 Confignon

Confignon, le 8 janvier 2019

**RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES
DE L'EXERCICE 2017-2018
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU TENNIS CLUB DE CONFIGNON
Le 29 JANVIER 2019**

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé au contrôle des comptes du Tennis Club de Confignon pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018.

Après avoir pointé par sondage les écritures, nous pouvons déclarer que les chiffres sont conformes à la réalité et que les livres sont tenus avec exactitude.

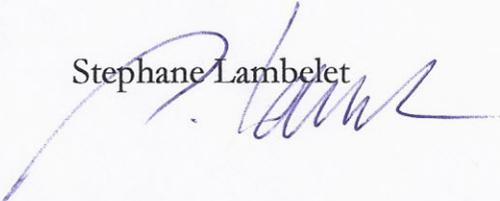
Nous avons constaté que le bilan et le compte de pertes et profits de l'exercice susmentionné concordent avec la comptabilité.

Le bilan au 31 octobre 2018 présente un total qui s'élève à CHF 58'550.15 alors que le résultat du compte pertes et profits laisse apparaître un bénéfice de CHF 3'654.51. Le bénéfice de l'exercice sera porté en augmentation de la fortune. Nous reproduisons ces comptes en annexe au présent rapport.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'accepter les comptes qui vous sont présentés et de donner décharge à votre comité pour la gestion de l'exercice 2017-2018.

Les vérificateurs des comptes :


Pierre Chavent


Stephane Lambelet